

ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT ET DE L'ESPACE PUBLIC

L'Apur poursuit ses réflexions sur le réaménagement de la rue liée à la diminution lente mais régulière de la voiture individuelle et donc des besoins en stationnement. A Paris, 621 600 places sont disponibles pour les résidents sur la voirie et dans les parkings alors que le parc de voitures des ménages représente 462 700 véhicules. 150 000 places résidents pourraient potentiellement évoluer vers d'autres usages, soit près de 96 hectares disponibles pour d'autres type de stationnement et de nouveaux services, services utilitaires, espaces plantés, lieux de partage ou d'autres encore à inventer.

L'étude est organisée en 3 volets.

Volet 1 « Bilan et potentiel d'évolution du stationnement résidentiel » avec un état des lieux quantitatif des évolutions récentes et possibles du stationnement accessible aux résidents parisiens.

Volet 2 « Evolutions des usages de la bande de stationnement » avec un diagnostic prospectif des différents engagements et actions menés par la Ville de Paris. L'étude met en lumière les différentes transformations engagées du stationnement et précise leurs implications sur l'espace public parisien en lien avec l'enjeu de l'adaptation de la ville face à l'urgence climatique et la valeur de l'espace public.

Le volet 3 « Evolution des parkings » aborde plus spécifiquement l'offre des parkings en ouvrage, (488 000 places résidents dans les parkings de logement, les parcs concédés et commerciaux). Ces parkings sont profondément réinterrogés dans le contexte de baisse de la motorisation des ménages parisiens et de diminution de l'usage de la voiture dans les déplacements à Paris mais aussi dans la métropole.

Demain, les parkings en ouvrage ne répondront plus à la fonction exclusive de stationnement de véhicules personnels, mais devront être réinterrogés localement au regard des fonctions qu'ils peuvent remplir (l'autopartage, le covoiturage, les deux-roues et les mobilités actives). Les acteurs rencontrés ne se positionnent plus comme des exploitants de parkings mais comme des acteurs de la mobilité, également ouverts à d'autres usages et à des transformations partielles au profit d'espace de logistique urbaine, d'agriculture, d'équipement sportif...

Un 4^{ème} volet à venir proposera des scénarios de transformations illustrés.

[Accéder à l'étude](#)

Contact presse :

Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.